

Jérémy LAMAZE\*

## DES COMMUNAUTÉS POSTPALATIALES À L'ÉMERGENCE DE LA CITÉ-ÉTAT (*POLIS*) EN CRÈTE

À propos de : FL. GAIGNEROT-DRIESEN, *De l'occupation postpalatiale à la cité-État grecque : le cas du Mirambello (Crète)*. - Louvain-La-Neuve : Peeters, 2016. - 510 p. : fig., index, carte. - (Aegaeum, ISSN : 0035.0907 ; 40). - ISBN : 978.90.429.3434.4.

Cet article se propose de replacer l'ouvrage de Fl. Gaignerot-Driessen (FGD) au sein des études crétoises récentes<sup>1</sup>. Cette dernière décennie, plusieurs synthèses régionales ont été publiées, en particulier en ce qui concerne la plaine de la Messara (Crète centro-méridionale), pour une période comprise entre le Bronze récent et la période classique<sup>2</sup>. Pendant les années qui ont précédé l'achèvement de sa monographie, FGD a en particulier été associée au projet ANR DIKIDA qui avait pour objectif de comparer deux ensembles régionaux de la Crète :

---

\* Université Paris 1, Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 – ArScAn ; jeremy.lamaze@gmail.com

1. Sauf mention contraire, les siècles s'entendent avant J.-C. À ma connaissance, un seul compte rendu critique a, à ce jour, été publié : N. KOUROU, « Fl. Gaignerot-Driessen, *De l'occupation postpalatiale à la cité-État grecque : Le cas du Mirambello (Crète)*, *Aegaeum* 40 (2016), Louvain-Liège », *Topoi* 21, 2017, p. 437-441.

2. Cf. D. LEFÈVRE-NOVARO, *Du massif de l'Ida aux pentes du Mont Diktè. Peuples territoires et communautés en Messara du XIII<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*, Paris 2014 ; R.M. ANZALONE, *Gortina VII. Vittà e territorio dal Protogeometrico all'età classica*, Athènes 2015. Une décennie auparavant, un premier jalon avait été donné par l'ouvrage pionnier : L. VANCE WATROUS, D. HADZI-VALLIANOU, H. BLITZER, *The plain of Phaistos: cycles of social complexity in the Mesara region of Crete*, Los Angeles 2004.

la Messara et, justement, le Mirabello, du XIV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s.<sup>3</sup>. Alors que sur l'île, c'est surtout l'Âge du bronze qui jusqu'à présent avait été mis à l'honneur, citons également la parution en 2010 de la synthèse menée à l'échelle de l'île par S. Wallace pour la période comprise entre le XII<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> s., dont le titre (« [...] *from successful collapse...* ») a fait date<sup>4</sup>. Celle-ci a participé à renouveler l'analyse des processus de formation et des phénomènes d'émergence qui ont abouti à la cité-État en Crète, en réexaminant le résultat de fouilles, la plupart du temps anciennes, sous un jour nouveau, notamment d'un point de vue socio-économique, prenant en compte l'héritage légué par la phase finale de l'Âge du bronze, consécutif au démantèlement du système palatial.

Après une première partie de compte rendu proprement dit, nous proposons une réflexion à partir de la thèse défendue par l'auteure autour de l'évolution de l'architecture des bâtiments à caractère culturel entre la fin de l'Âge du bronze et le début de l'Âge du fer, avant de revenir sur certaines problématiques liées à la date de l'apparition de la cité-État en Crète.

## 1. – PRÉSENTATION DE L'OUVRAGE

Le volume de FGD constitue une version remaniée d'une thèse de doctorat en archéologie grecque soutenue à l'Université Paris-Sorbonne (Paris-IV), en juin 2013. Cette publication couronne l'aboutissement de quatre années de recherches (bibliographiques, enquêtes de terrain, campagnes de fouille et d'étude sur l'île de Crète<sup>5</sup>), rendues possibles notamment grâce au soutien de nombreuses fondations (Gerda Henkel, A.S. Onassis, A. von Humboldt) et institutions académiques (Paris IV, Centre Orient et Méditerranée-UMR 8167, Labex RESMED, INHA, EFA).

L'ouvrage est organisé en deux parties : après une introduction en 4 chapitres, une Première Partie, intitulée « Analyse et synthèse », précède un corpus (« Inventaire des lieux archéologiques »), comprenant 118 entrées, qui constitue la Deuxième Partie. L'enquête menée couvre grosso modo la période comprise entre le XIV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., soit sept siècles, ce qui permet en conséquence de poser la problématique en termes de continuités et de ruptures,

---

3. « De la chaîne du DIKtè au mont IDA : Territoire et formes d'organisations communautaires en Crète du XIV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. – DIKIDA » (coord. D. Lefèvre-Novaro) ; projet ANR (2011-2014) ayant donné lieu à un compte-rendu de colloque : D. LEFÈVRE-NOVARO, L. MARTZOLFF, M. GHILARDI, *Géosciences, archéologie et histoire en Crète de l'Âge du Bronze récent à l'époque archaïque. Actes du colloque international pluridisciplinaire de Strasbourg, 16-18 octobre 2013*, Padoue 2015.

4. S. WALLACE, *Ancient Crete: from successful collapse to democracy's alternatives, twelfth to fifth centuries BC*, Cambridge 2010. À noter cependant que la pertinence du concept de « démocratie » reste à démontrer dans le contexte crétois.

5. FGD n'a pas seulement une approche bibliographique de l'étude qu'elle nous livre, mais bel et bien une approche de terrain. Elle a collaboré à de nombreuses missions archéologiques en Crète, en particulier à Sissi (EBSA) et Dréros (Service archéologique grec – EFA), avant d'être responsable, depuis 2015, de l'exploration archéologique, topographique et géomorphologique du massif de l'Anavlochos (EFA) : <https://anavlochos.hypotheses.org>.

étant donné que pendant la période de transition comprise entre le Bronze récent et le Premier âge du fer, on assiste à l'écllosion d'organisations qui, selon la formule de l'auteure, sont tout à la fois pré-étatiques et post-étatiques.

## INTRODUCTION

Après un tableau chronologique remarquablement étayé, prenant en compte les disparités régionales crétoises (phase subminoenne, Protogéométrique B), et précisant l'acception de certains termes polysémiques et/ou ambigus (« Premier Âge du Fer », « Orientalisant »), FGD introduit son volume par la question de la transition entre Âge du bronze et Âge du fer, en citant l'ouvrage pionnier de P. Demargne<sup>6</sup>, s'en démarquant, toutefois, au passage, puisqu'elle précise ne pas réduire son champ d'investigation à une étude stylistique.

La première sous-partie du premier chapitre, *Des « Âges obscurs » à la « Renaissance grecque »* (p. 19-21), fournit quelques jalons sur la période comprise entre 1350/1200 et le VIII<sup>e</sup> s. Outre l'évocation d'un effondrement progressif de la civilisation palatiale mycénienne, vu comme consécutif à une combinaison de facteurs, l'auteure insiste sur un élément non moins remarquable pour la Protohistoire égéenne : le fait que ces palais n'aient pas été reconstruits. Si la période qui s'ensuit jusqu'à l'avènement de la cité grecque est qualifiée d'« Âges obscurs », FGD – revenant sur ce *label* – souligne avec justesse que « ce ne sont pas ces Âges qui sont *obscurs* mais la connaissance que nous en avons » (p. 21). L'absence d'autorité politique centralisée, et conséquemment la perte de l'écriture, la disparition de l'architecture monumentale et des arts mineurs, corrélé à un déclin démographique et à un ralentissement des échanges, ne doivent pas faire oublier que, dès la chute des palais, « de petites communautés résilientes étaient en train de se créer ». Ces dernières donneront naissance au VIII<sup>e</sup> s. à l'émergence d'un modèle politique inédit et polymorphe, celui de la cité-État grecque (*polis*), bien que les premières attestations incontestables ne remontent qu'au milieu du siècle suivant (lois inscrites de la cité crétoise de Dréros, *ca.* 650).

À la suite, dans *La formation de la cité-État grecque dans le monde égéen : position du problème* (p. 21-22), l'auteure pose les jalons de la problématique de son ouvrage (elle y reviendra plus loin dans le 4<sup>e</sup> et dernier chapitre de son introduction, cf. *infra*) : de façon thématique, tout d'abord : à savoir, comment et pourquoi les communautés du monde égéen en sont venues à se rassembler en *poleis* ; de façon chronologique, ensuite : du Minoen Récent IIIA2 – qui marque de manière conventionnelle la destruction du palais de Cnossos – à l'époque proto-archaïque.

Le terrain d'étude exploré se concentre sur une partie de la Crète orientale : le pourtour de la baie du Mirabello<sup>7</sup>. Le choix de ce cadre géographique (p. 22-24), ainsi réduit au découpage moderne du nome (unité administrative) du Lassithi, est justifié par l'auteure par

6. P. DEMARGNE, *La Crète dédalique. Études sur les origines d'une renaissance*, Paris 1947.

7. Le choix de translittération de Μιραμπέλλο en Mirambello dans l'ouvrage n'est pas celui le plus usité dans la langue française, mais l'auteure justifie son choix dans ses conventions d'écriture (p. 15) ; elle va cependant jusqu'à modifier le titre de l'ouvrage d'H. VAN EFFENTERRE, rebaptisé *Les Nécropoles du Mirambello*, p. 229. On relève, toutefois, dans le texte, de petites incohérences pour un même phonème : ex. Larissa ou Posséidon, mais Lasithi.

le fait qu'il s'agit d'une « région charnière entre la Crète centrale et la Crète orientale », dont les limites seraient inchangées depuis le XIII<sup>e</sup> s. apr. J.-C., au moins (p. 22). C'est aussi une zone particulièrement bien documentée du point de vue archéologique, ce qu'illustre une carte (Carte 3) présentant quatre zones ayant fait l'objet de prospections<sup>8</sup>, ainsi que les *lieux archéologiques* fouillés ou repérés en prospection, dont sept d'entre eux sont annoncés comme des centres urbains d'une cité-État – sans préciser, à ce stade, toutefois, lesquels (ni sur la carte, ni dans le texte). S'ensuit une sous-partie intitulée *Description physique de la région d'étude*, à la teneur peu différenciée de la précédente (*Délimitation de la région d'étude*). Il s'agit ici de caractériser la région étudiée en termes de géographie, et donc de climat, de végétation, de géologie (cf. Carte 4 : Carte géologique simplifiée) et de paléoenvironnement, en prenant soin de faire apparaître les zones de terres arables (cf. Carte 5).

De façon attendue, la sous-partie suivante traite de géographie humaine et est consacrée à *La « question étéocrétoise »* (p. 26-28). C'est qu'en Crète orientale il est question dans les sources littéraires anciennes d'une population indigène, les « Étéocrétois » – littéralement les *vrais* Crétois – qui seraient un peuple autochtone, descendant des Minoens. À partir de ce thème qui a fait couler beaucoup d'encre, l'auteure développe une synthèse très prudente qui – s'appuyant sur les travaux de E.H. Hall – souligne la difficulté qu'il y a à identifier un caractère ethnique à partir de la culture matérielle, refusant également de voir dans les dialectes observés dans ces régions un lien avec la langue des Étéocrétois homériques, dont FGD souligne que nous ne savons rien (p. 26-27) ; l'auteure évacue ainsi dès l'introduction la question étéocrétoise, considérant que cette dernière parasite la discussion plus qu'elle ne l'enrichit (p. 28)<sup>9</sup>.

C'est sur ce parti-pris, plutôt pessimiste, que sont précisées dans la III<sup>e</sup> partie les sources documentaires utilisées pour l'enquête. Celles-ci sont d'abord de nature archéologique ; dans le cas de la Crète, si de récentes synthèses ont été publiées, en particulier pour le Premier âge du fer (voir l'introduction *supra*), les sources mises à disposition du chercheur restent principalement des comptes rendus d'explorations de terrain. En outre, cette documentation élaborée à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> s. est d'une grande disparité ; la plupart des sites étant inégalement explorés et/ou documentés. Outre un mot sur l'état de la recherche, l'auteure brosse une succincte histoire des fouilles dans la région, permettant d'évoquer l'inégalité dans les méthodes d'investigations s'agissant des fouilles et des prospections. Un rappel bienvenu sur les biais inhérents à la prospection est prolongé d'un développement portant sur les limites de ce type de documentation. Ainsi, d'après FGD, les prospections intensives auraient par exemple tendance à démultiplier le nombre de sites, c'est-à-dire à donner l'illusion d'un nombre plus important

---

8. De fait : *trois* zones de prospections dans la région d'étude choisie par l'auteure, car il faut laisser de côté celle de Mallia, représentée sur la carte, mais hors de la région d'étude.

9. L'auteure ne semble pas connaître les travaux de Cl. Brixhe sur la question, cf. CL. BRICHE, « La langue comme reflet de l'histoire ou les éléments non doriens du dialecte crétois » dans CL. BRICHE éd., *Sur la Crète antique. Histoire, écritures, langues*, Nancy 1991, p. 43-77.

que la réalité, mais également à désarticuler les éléments d'un paysage<sup>10</sup>. Si l'étude prend en compte les données paléoenvironnementales, dans le but de restituer le paysage antique de la région étudiée, les sources littéraires, épigraphiques et numismatiques, sans être totalement ignorées, sont en arrière-plan ; FGD estime que : « la seule source contemporaine de la période envisagée est archéologique » (p. 31). Si la méthode semble a priori pertinente, à savoir éviter toute projection anachronique et ainsi être privé « de cerner avec pertinence l'inconnu en le forçant aux contours du connu » (p. 31 ; la même idée est reprise plus loin, p. 33), elle a de quoi surprendre étant donné l'existence de textes de lois datables du VII<sup>e</sup> s. – les plus anciens du monde grec – dans l'une des principales cités-États de la zone géographique de l'étude.

L'introduction s'achève sur un 4<sup>e</sup> chapitre, portant sur les *Enjeux, orientations et méthodes de la recherche* (p. 32-34), qui annonce la problématique<sup>11</sup> : examiner les processus de formation de la cité-État dans la région qui borde la baie du Mirabello entre le XIV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s., en caractérisant les mutations sociales, politiques, économiques et culturelles qui marquent cette période. Il s'agira d'y reconnaître des schémas d'implantation dans l'occupation, c'est-à-dire d'établir une chrono-typologie des sites, qui seront notamment définis en *lieux archéologiques*, rassemblés en *pays*, des termes qui seront définis quelques pages plus loin, dans la Première Partie. Il sera notamment question de mettre en évidence les indices d'une organisation communautaire régie par une autorité centralisée. À la suite d'A. Testart, puis de D. Roussel, l'auteure rappelle les lacunes et les biais de la documentation archéologique, notamment en ce qui concerne l'étude des groupes sociaux, avant de porter l'attention du lecteur sur la question du clan. Or, si comme le rappelle l'auteure, P. Perlman a récemment conclu qu'on ne pouvait déceler l'existence de clans en Crète à partir des données épigraphiques pour l'époque archaïque<sup>12</sup> – ce qui distingue l'île des autres régions du bassin méditerranéen –, FGD, en revanche, annonce pouvoir déceler l'existence d'un *genos* par le biais de « corrélats archéologiques » (p. 33). Finalement, plutôt que l'*invisibilité* de certains groupes comme le proposait A. Testart, FGD pense qu'il faudrait plutôt parler de cécité ou de malvoyance, tant, selon elle, l'on ne peut réduire les données archéologiques à une documentation matérielle accidentelle (ce qu'invoquait le premier auteur). Elle termine son introduction sur une vibrante note méthodologique invitant l'archéologue à l'interdisciplinarité et ainsi à associer anthropologie (sociale), sociologie, ethnologie, et sciences paléoenvironnementales (p. 34). Elle reviendra sur ce vœu d'interdisciplinarité dans sa conclusion, écrivant, à propos d'*une archéologie de la cité* : « Tout ou presque reste donc à faire ».

---

10. Sur le thème de la prospection appliquée au territoire de la Crète, on relève une petite lacune bibliographique : M. GKIATA, *The Historiography of Landscape Research on Crete*, Leyde 2008.

11. Le lecteur devra être vigilant, car le plan annoncé p. 32-33 ne correspond pas à celui de l'ouvrage ; sans doute s'agit-il du plan de la version avant remaniement (?).

12. M. GAGARIN, P. PERLMAN, *The Laws of Ancient Crete, c. 650-400 BCE*, Oxford 2016. Voir aussi *infra* n. 22, p.179.

## ANALYSES ET SYNTHÈSE

La première partie (p. 35-182) est consacrée aux analyses et à la synthèse. L'auteure entend tout d'abord expliquer ce qu'elle désigne par « site » et « lieu archéologique », c'est-à-dire ce qui distingue l'un de l'autre. Tandis qu'elle définit un *site archéologique* comme un lieu ayant livré les traces d'une occupation humaine passée, un *lieu archéologique* serait constitutif d'un espace géographique limité et distinctif (colline, plaine encluse) portant les vestiges de l'occupation d'une même communauté ou de plusieurs petites communautés. D'emblée si l'acception large du premier terme ne pose pas de problème, la définition du second laisse perplexe. Quoi qu'il en soit, le lecteur devra s'y faire, car on l'avertit que dans l'ensemble des notices (regroupées dans la Deuxième Partie du volume) il sera question, non pas de *sites* archéologiques, mais bien de *lieux* archéologiques.

S'ensuit une présentation, sous forme de tableau (Table 1), de l'ensemble des lieux archéologiques qui seront présentés dans la Deuxième Partie, permettant de passer d'un « nuage de points » à des informations raisonnées, à savoir la représentation graphique du réseau hiérarchisé d'occupation antique. Chemin faisant, l'auteure présente ici *certain*s des symboles choisis dans les légendes de ses cartes, c'est-à-dire uniquement ceux traduisant les catégories retenues dans le tableau (résidentiel, religieux, funéraire). Ce choix de représentation doit permettre de distinguer les sites selon leur importance, selon que leur taille est supérieure ou inférieure à 2 hectares, mais également de distinguer de simples groupements de sites d'importance comparable, qualifiés ici de *sites polarisants*, de véritables réseaux d'habitats, c'est-à-dire de *sites polarisés*, concepts que l'auteure emprunte à F. Favory et C. Raynaud<sup>13</sup>. Or, ce tableau arrive ici un peu maladroitement : il est censé être « récapitulatif », alors même que les sites n'ont pas encore été présentés ; sa lecture est malaisée car la légende en en-tête n'est présente que sur la première page ; et, par-dessus tout, il aurait mieux trouvé sa place en annexe, car son intérêt ici est très limité. À la suite, FGD discute le travail mené par un groupe de chercheurs de l'Université de Crète qui a découpé l'île en différents bassins hydrogéomorphologiques, tentant d'y faire correspondre des entités politiques sur la base des sources textuelles. Elle critique le déterminisme géographique d'une telle approche et le caractère approximatif de la délimitation des bassins hydrographiques. Il appert de sa démonstration que cette méthode si elle permet d'identifier en théorie des unités géomorphologiques cohérentes, rend mal compte de l'implantation humaine effective.

Plus loin, l'auteure entend démontrer que des biais semblables découleraient d'une approche politique appliquée au territoire, car ce serait là alors confondre le territoire d'une cité, aux limites fluctuantes, avec son terroir. Notons, toutefois, qu'à l'exception, peut-être, des

---

13. F. FAVORY, C. RAYNAUD, « Définition ou hiérarchisation des sites ? Approche intégrée en Gaule méditerranéenne » dans M. PASQUINUCCI, F. TRÉMENT éd., *Non-destructive Techniques Applied to Landscape Archaeology*, Oxford 2000, p.223-232.



zones de pâturages qui, dans certains cas, peuvent déborder sur le territoire d'une cité voisine<sup>14</sup>, il semble bien difficile de séparer *territoire* et *terroir*. Par ailleurs, si cette approche ne peut aboutir c'est précisément parce que mis à part le contexte exceptionnel des traités d'époque hellénistique fixant les limites du territoire de Lato<sup>15</sup> et d'Itanos (*IC* III, iv, 9, l. 63-65), nous ne disposons pour ainsi dire jamais de ces informations. Listant les critères retenus pour définir des micro-régions pertinentes, l'auteure évacue les analyses SIG relatives à l'analyse des pentes (*Slope analysis*) destinées à modéliser et à évaluer quels chemins auraient été les plus rapides ou aisés d'un point à un autre, car elles ne pourraient prendre en compte certaines contraintes antiques (impératifs rituels, etc.) que nous ignorons ; de la même façon, elle ne retient pas non plus les méthodes d'analyse permettant d'évaluer la visibilité entre deux sites (*Viewshed*). En réalité, FGD privilégie une approche « phénoménologique » du paysage ou, pour le dire autrement, plus empirique. Ces unités micro-régionales seront appelées *pays*, un terme qui, s'il renvoie aux travaux anciens de Vidal de la Blache et de l'École française de Géographie, se voit conférer une acception différente ici, en fonction des critères retenus. Ces *pays* se verront nommés par l'auteure d'après un élément remarquable de leur paysage ou d'après un toponyme antique (p. 45, et Carte 7). En tout, ce ne sont pas moins de 10 *pays* du Mirabello qui sont retenus, et brièvement décrits en quelques paragraphes, bien qu'il ne soit pas toujours possible d'y associer une cité pour chacun d'entre eux. S'ensuit une stimulante synthèse (p. 51-87) sur la région d'étude, selon le découpage chronologique suivant : MR IIIA2-B, fin du MR IIIB - fin du MR IIIC, Protogéométrique (PG) - Géométrique Récent (GR), époque proto-archaïque. La méthodologie appliquée à cette synthèse est remarquable et, à bien des égards, novatrice ; la bibliographie particulièrement à jour. Les cartes afférentes illustrent que l'on passe graduellement d'agrégats d'habitats (« *cluster* ») à des réseaux polarisés, sur lesquels apparaissent au VII<sup>e</sup> s. les premiers sites de la cité.

Le 2<sup>e</sup> chapitre de la Première Partie (p. 88-168) s'attache à analyser les transformations de la culture matérielle. La première sous-partie est consacrée à la sphère religieuse. D'une façon générale, on suivra l'auteure avec prudence sur la question de l'évolution des sanctuaires dits « à banquette », principalement attestés au MR IIIC – bien qu'apparus au MR IIIB –, en relation avec le résidentiel. Ces lieux de cultes communautaires, entourés d'importantes aires ouvertes, et aménagés au centre ou en marge des habitats, ont livré des statuettes féminines dites « aux bras levés », traditionnellement interprétées comme des images de culte représentant la divinité. Trois édifices culturels de ce type appartiennent à la région d'étude choisie (Vassiliki Kephala, Chalasmenos, Vronda). Outre les statuettes aux bras levés, ces pièces contenaient toutes une

14. Voir, pour l'époque hellénistique, les traités d'Hiérapytna avec des cités voisines (Lato, Arkadi) ou plus éloignées (Priastos) concernant le droit de pâturage : A. CHANIOTIS « Problems of "Pastoralism" and "Transhumance" in Classical and Hellenistic Crete », *Orbis Terrarum* 1, 1995, p. 59-67 ; CH. CHANDEZON, *L'élevage en Grèce (fin V<sup>e</sup>-fin I<sup>er</sup> s. a.C.)*. *L'apport des sources épigraphiques*, Bordeaux 2003, p. 169-173.

15. H. VAN EFFENTERRE, M. BOUGRAT, « Les frontières de Lato », *Kretika Chronika* 21, 1969, p. 9-53 ; P. FAURE, « Aux frontières de l'État de Lato : 50 toponymes » dans W.C. BRICE éd., *Europa – Studien zur geschichte und epigraphik der frühen Aegaeis – Festschrift für Ernst Grumach*, Berlin 1967, p. 94-112.

vaisselle rituelle spécifique (plaques de terre-cuite rectangulaires, *kalathoi*, supports tubulaires à anses multiples ou *snake tubes*). L'auteure tente ici d'expliquer une aporie archéologique, qui jusqu'à présent avait été diversement expliquée : l'existence de contextes culturels caractérisés par l'ensemble du mobilier précédemment décrit (*snake tubes*, *kalathoi*), mais d'où sont absentes les fameuses statuettes<sup>16</sup>. Pour tenter de répondre à cette question, FGD n'hésite pas à prendre en compte des exemples en dehors de son cadre géographique. Après n'avoir retenu que les contextes réunissant une série de critères permettant de les identifier de manière certaine comme des espaces culturels (et non résidentiels, par exemple), elle analyse trois contextes récemment fouillés de façon extensive (Sissi, pièce 3.8 du bâtiment CD ; Malia, pièce X2 du Quartier Nu ; Kommos, *House with the Snake Tube*), qui l'amènent à reconsidérer la vision que l'on avait jusqu'alors de ces sanctuaires à banquettes. Par la même occasion, l'auteure revisite l'identité et surtout la fonction de ces « déesses aux bras levés » du MRIIC<sup>17</sup>. Partant de ces contextes, elle propose de nommer ces espaces culturels appartenant à d'importants ensembles architecturaux (de même que 8 « autres possibles exemples de ce type de sanctuaire ») : « sanctuaires incorporés dans des bâtiments à fonction communautaire », proposant ainsi d'abandonner la terminologie ambiguë de « *domestic shrine* » appliquée jusqu'alors. C'est à ce stade de sa démonstration qu'elle oppose ces espaces aux sanctuaires indépendants du MRIIB-C, mentionnés précédemment (p. 100). Il faut reconnaître que le lecteur suit mal par quel glissement subtil il a été amené de l'un à l'autre, puisqu'elle souhaite en finalité les opposer. Dans les Tableaux afférents 10 et 11, FGD distingue « objets culturels » et « objets rituels », s'appuyant pour la première catégorie sur une liste de symboles culturels proposés par C.G. Gesell ; on aimerait cependant comprendre quelle différence l'auteure opère-t-elle entre la rubrique objets *rituels* (ex. coquillage) et celle d'objets *culturels* (ex. cailloux/galets) ?

S'ensuit une discussion sur les espaces culturels du PG à la période proto-archaïque, c'est-à-dire de la disparition des sanctuaires à banquettes (et des statuettes aux bras levés) à la genèse des temples à foyer (p. 110-117)<sup>18</sup>. Pour cette dernière catégorie<sup>19</sup>, l'auteure retient quatre édifices dans sa région d'étude, auxquels correspond un tableau (Table 13) : les deux bâtiments à foyer de Dréros (celui de l'ensellement et celui de l'acropole Ouest), le « *Hearth Shrine* » d'Azoria, et le temple de Sta Lénika. Ces édifices représenteraient une création, architecturale originale, dont il ne faudrait pas rechercher les origines dans les formes résidentielles et religieuses précédentes. En somme, pour FGD, bien qu'il y ait emprunts et amalgame de caractéristiques formelles et fonctionnelles de modèles existants, les temples à foyer auraient un usage inédit (p. 115).

---

16. L'auteure a consacré plusieurs travaux sur ce thème ; voir par exemple : FL. GAIGNEROT-DRIESEN, « Goddesses Refusing to Appear? Reconsidering the Late Minoan III Figures with Upraised Arms », *AJA* 118, 2014, p. 489-520.

17. Nous reviendrons sur la question des sanctuaires à banquettes et de ces figurines *infra* : 3.1.

18. Sur cette première sous-partie en général, voir *infra* : 3.1 et 3.2.

19. À ce sujet, voir J. LAMAZE, *Les édifices à foyer central en Égée, à Chypre et au Levant, de la fin de l'Âge du bronze à l'Archaisme (XI<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Université de Strasbourg – Università degli Studi di Genova (thèse de doctorat inédite).



La 2<sup>e</sup> sous-partie est consacrée à la sphère funéraire. Le culte des ancêtres étant ici rattaché à la sphère religieuse, la question des « chapelles mortuaires » est traitée à la fin du chapitre précédent (p. 117-118). Dans l'ensemble, l'auteure fait sienne l'analyse de M. Eaby<sup>20</sup>. Elle tend cependant à dégager une séquence funéraire propre au Mirabello dans la succession : (1) petites tombes à *tholos*, (2) enclos funéraires, assortis à la pratique de la crémation (p. 132). Pour les deux seules nécropoles de la région dont on ait un plan (Dréros et Vronda), il appert que les tombes sont regroupées par groupes familiaux, autour des restes d'un ancêtre commun, voire installées dans les ruines de la demeure de cet ancêtre supposé (Vronda). Elle hésite cependant à interpréter la séquence funéraire mise en évidence dans sa région d'étude en termes d'ethnicité (citant les travaux de J.-M. Luce<sup>21</sup>), notamment parce que sur la question des dialectes elle suit sans discuter le positionnement de P. Perlman<sup>22</sup>. Le déficit d'investissement dans les pratiques funéraires, pour ne pas dire l'absence de sépultures, à l'époque archaïque (le fameux « *Archaic gap* »)<sup>23</sup>, semble coïncider avec l'émergence de la cité grecque et de ses institutions, le culte des ancêtres cédant la place à celui des dieux dans les centres urbains civiques. En définitive, on serait ainsi passé de regroupements en clans familiaux MRIIC-PG à des unités civiques, celles des tribus.

La 3<sup>e</sup> sous-partie s'attache à définir, identifier et interpréter le « résidentiel » – terme que l'auteure préfère à celui de « domestique » ou « habitat » –, notamment par l'analyse des assemblages de sol (construction, occupation, abandon, post-abandon, fouille, post-fouille). L'objectif de cette archéologie sociale du résidentiel étant de définir la « maisonnée », dont elle choisit ici l'acception la plus large, en tant qu'« unité économique et sociale composée de personnes liées par le sang, les alliances ou la dépendance [...] et occupant un espace résidentiel commun, qu'il se limite à une unique résidence ou plusieurs résidences, contigües ou dispersées » (p. 139). L'architecture résidentielle, dont la terminologie est majoritairement anglophone, se trouve découpée ici selon la syntaxe suivante : pièce, résidence, complexe résidentiel, îlot résidentiel. Cette archéologie de la maisonnée est ensuite appliquée de façon diachronique à sa région d'étude. – Les résidences du MRIIA-B livrent ainsi quelques résultats issus d'analyses de syntaxe spatiale. – Les villages du MRIIC permettent d'aborder les questions des salles de réception et de la croissance agglutinative, tout en distinguant

---

20. M.S. EABY, *Mortuary Variability in Early Iron Age Cretan Burials*, University of North Carolina at Chapel Hill, 2007 (thèse de doctorat, non publiée, disponible en ligne). Notons qu'il est étonnant que la thèse d'A. Labrude ne soit pas citée dans l'ouvrage : A. LABRUDE, *Dynamiques funéraires et affirmations identitaires en Crète à l'est du Lassithi (XIV<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> siècles av. J.-C.)*, Université de Strasbourg, 2014 (thèse de doctorat inédite).

21. J.-M. LUCE, « Géographie funéraire et identité ethniques à l'Âge du fer en Grèce » dans J.-M. LUCE éd., *Identités ethniques dans le monde grec antique*, *Pallas* 73, 2007, p. 39-51.

22. Pour un résumé critique de l'ouvrage en question, cf. M. BILE, « M. Gagarin - P. Perlman, *The Laws of Ancient Crete, c. 650-400 B.C.*, Oxford 2016, 566 p. en abrégé GP », *Dike* 19/20, 2016-2017, p. 201-212.

23. À propos du *gap* archaïque, corrélé aux pratiques funéraires, en Crète orientale, voir : A. TSINGARIDA, D. VIVIERS, « No more gap, but new social practices: evidence of collective funerary rituals in Itanos during the 6th and 5th centuries BC » dans I.S. LEMOS, A. TSINGARIDA éd., *Beyond the polis. Rituals, rites, and cults in Early and Archaic Greece (12th-6th centuries BC)*, 2019 Bruxelles, p. 213-246.

la famille (unité sociale) de l'*oikos*, la forme architecturale d'un groupe de résidents (unité socio-économique). À noter que l'auteure renonce à parler de sites de refuge pour le Mirabello au MRIIC et insiste sur les facteurs climatiques, plutôt que politiques pour expliquer le choix des sites d'implantation (p. 171)<sup>24</sup>. – Les transformations du GR témoignent de travaux d'urbanisme d'envergure (murs de soutènement, etc.) relevant d'une pratique « créative » plutôt que « répliquative ». Ces aménagements urbains marquent une rupture importante avec la phase précédente. Si l'unité familiale semble toujours structurer l'habitat, l'organisation de l'espace gagne en complexité, allant de pair avec une évolution du système politique. Dans la vision de FGD, c'est surtout une différence d'échelle plutôt que de nature qui distingue les centres urbains géométriques des villages du MRIIC (p. 172). – Le résidentiel de l'OA-A montre l'existence de véritables programmes urbanistiques, avec des résidences qui ne reflètent pas un développement de type agglutinatif, et qui sont caractérisées par des pièces à la fonction précisément définie. Sur le site d'Azoria (qui se taille la part du lion dans cette sous-partie), de grandes « Maisons », installées aux côtés des bâtiments civiques du centre urbain, centralisent un surplus de production, dans un système où les exploitations agricoles de petits habitats ruraux auraient été dépendantes d'une maison mère établie dans le centre urbain (p. 152). Ces dernières seraient des demeures de citoyens.

La 4<sup>e</sup> sous-partie porte sur la question du politique. Si l'auteure rappelle à raison que le politique existe en dehors de la cité-État, elle souligne en revanche le problème qui consiste à parler d'*andreion* ou de proto-*andreion* avant que les institutions de la cité ne soient attestées avec certitude, c'est-à-dire pour les vestiges antérieurs à la période proto-archaïque. Dans le Mirabello, l'auteure propose la succession suivante : – au MRIII A2-B, un individu, sa famille ou un groupe social, a la capacité de rassembler, en organisant des banquets et des cérémonies religieuses, une large communauté se réunissait dans de vastes complexes architecturaux ; – au MRIIC, au sein des petits villages, à côté de petits sanctuaires publics, une forme de compétition est observable entre maisonnées, dont certaines étaient dotées d'une vaste salle de réception ; – durant la phase PG-GR, une forme d'organisation communautaire, allant de pair avec une organisation politique de plus en plus centralisée et élaborée est visible, cependant que l'unité familiale demeure structurante.

Arrive alors une mise au point consacrée aux « souverains » des « Âges obscurs » (p. 157-159). Sur cette ligne, FGD suit la même position que P. Carlier et renonce à reconnaître l'existence de *basileis* en Crète<sup>25</sup>, révoquant également à l'occasion le modèle des « *Big Men* »

24. Signalons la parution d'un article de l'auteure sur ce thème, depuis la publication de son ouvrage : Fl. Gaignerot-Driessen, « From Peak Sanctuaries to Hilltop Settlements: Reshaping a Landscape of Memory in Late Minoan IIIC Crete » dans E. Borgna, *et al.* éd., *MNHMH / MNEME. Past and Memory in the Aegean Bronze Age. Proceedings of the 17<sup>th</sup> International Aegean Conference, University of Udine, Department of Humanities and Cultural Heritage, Ca' Foscari University of Venice, Department of Humanities, 17-21 April 2018*, Liège 2019, p. 65-70.

25. L'existence de *basileis* en Crète est un thème discuté. Malgré les récits d'Hérodote (*Hist.*, IV, 154), qui mentionne un roi dans la cité d'Axos, c. 630, d'Aristote qui relate qu'en Crète il existait une royauté que les Crétois renversèrent pour confier le pouvoir militaire aux cosmes (*Pol.* II, 10, 1272a, 8-10), et l'existence

appliqué à l'île par J. Whitley, admettant toutefois l'existence de petits seigneurs locaux, perceptible depuis le MIII. De sorte que l'on peut se demander si, sur ce dernier point, le problème tel qu'envisagé par l'auteure ne serait pas essentiellement de nature épistémologique.

Introduisant son propos par une remarquable lecture critique des sources écrites relatives aux institutions crétoises (p. 159-162), où elle juge plus prudent de s'en tenir aux inscriptions archaïques de sa région d'étude plutôt qu'aux sources littéraires (la discordance entre ces sources étant établie), FGD se tourne ensuite vers ce qu'elle nomme « une archéologie du civique » (p. 162-168). Trois critères sont retenus pour explorer la dimension civique des sites de son étude, par le biais d'une série de « corrélats archéologiques » : la centralisation de l'autorité ; l'organisation de la communauté humaine en groupes sociaux distincts ; l'exploitation d'un territoire<sup>26</sup>. Le site d'Azoria présentant les vestiges les plus développés d'une organisation civique archaïque, l'auteure tente d'expliquer la paradoxale absence de lois ou de textes inscrits, mettant ainsi à l'épreuve sa méthode consistant à identifier une cité par l'archéologie en l'absence de textes. Cependant, parmi différents scénarii pour expliquer cette absence, elle propose d'identifier le site d'Azoria à une cité antique connue par une source d'époque historique. Elle présume ainsi (en suivant l'hypothèse de D.C. Haggis<sup>27</sup>) qu'Azoria serait le site de la Larissa dont l'annexion par Hiérapytna est relatée par Strabon (IX 5, 19, 440 C). Elle allègue en outre que cette annexion aurait eu lieu au début du II<sup>e</sup> s., après que la cité située à Azoria eut été « relocalisée » au V<sup>e</sup> s. sur la côte, à l'instar de la cité de Lato. Dans l'hypothèse de l'auteure, ce phénomène pourrait expliquer l'absence de textes qui auraient alors suivi la relocalisation. Or, autant l'identification de Larissa que la date de son synœcisme avec Hiérapytna sont problématiques et encore peu assurées<sup>28</sup>. De surcroît, il faut néanmoins souligner (comme le fait d'ailleurs l'auteure) que la relocalisation, c'est-à-dire la « descente vers la mer » de la cité de Lato depuis Goulas, dans l'intérieur des terres, vers Kamara, son site côtier, a eu lieu à la fin du III<sup>e</sup> ou au début du II<sup>e</sup> s. Étant donné qu'en Crète, de façon générale, la préférence pour des sites côtiers n'est attestée qu'à partir de la fin de l'époque hellénistique, il semble délicat de se servir du cas de Lato pour proposer la même hypothèse pour Azoria au début de l'époque classique.

---

d'une inscription lacunaire du V<sup>e</sup> s. qui pourrait mentionner un *basileus* à Lappa (IC II, 16.1.), certains spécialistes renoncent à reconnaître l'existence d'une royauté en Crète, cf. P. CARLIER, *La royauté en Grèce avant Alexandre*, Strasbourg 1984, p. 418-419.

26. Page 162, elle écrit : « Quelles traces archéologiques sommes-nous en droit d'attendre de ces différents espaces et instances de la vie politique et de leur interaction ? Et à l'inverse, en quoi les vestiges de la culture matérielle peuvent-ils informer notre connaissance de ces institutions civiques ? ».

27. Cf. D.C. HAGGIS, *et al.*, « Excavations at Azoria, 2002 », *Hesperia* 73, 2004, p. 391.

28. Voir la synthèse la plus récente sur le sujet, que l'auteure ne semble pas connaître alors qu'elle consacre un développement à la question de l'identification de Larissa (p. 49-51) : F. GUIZZI, V.E. STEFANAKI, « Le synœcisme de Larissa par Hiérapytna en Crète orientale. Essai de mise en perspective d'après les nouvelles données archéologiques » dans *Πεπραγμένα του Ι' Διεθνούς Κρητολογικού Συνεδρίου (Χανιά, 1-8 Οκτωβρίου 2006)*, Chania 2011, A4, p. 273-288.

Pour finir, l'auteure reconnaît à Azoria plusieurs monuments communautaires et des espaces civiques, servant les fondements de la cité-État, en se gardant toutefois de leur appliquer une nomenclature léguée par les sources écrites – elle s'abstient par exemple d'y reconnaître un *andreion*. En revanche, sur la question des tribus et des clans, il est difficile de suivre le cheminement de FGD, si ce n'est dans l'hypothèse d'une intégration des anciens clans en tribus. Dans cette perspective, les références explicites au passé sous la forme d'objets anciens conservés pourraient avoir servi de levier à cette intégration, dans des perspectives différentes toutefois. D'après l'auteure, il semblerait que l'on puisse reconnaître sur le site d'Azoria d'une part un lieu de rassemblement des hétaires (*Communal Dining Building*) et d'autre part un autre pour les tribus (*Monumental Civic Building*).

Le 3<sup>e</sup> chapitre (p. 169-182) est une synthèse sur le processus de formation de la cité-État dans le Mirabello. FGD souligne que l'apparition de la *polis* n'a été ni tout à fait synchronique, ni tout à fait uniforme, mais que cette polymorphie n'empêche toutefois pas d'en retracer l'histoire à l'échelle régionale. Il s'agit dans ce chapitre de reprendre de manière synthétique les conclusions auxquelles les deux premiers chapitres ont permis d'aboutir tout en proposant des parallèles avec le reste de la Crète ou de l'Égée. Elle pose alors la question de l'émergence de la *polis* dans les autres régions de l'île (p. 175). Ce faisant, elle considère comme acquise l'identification d'une série d'édifices conventionnellement désignés comme des temples, mais dont la fonction, tout comme la chronologie est discutable (« temple de Rhéa/Léto » de Phaistos ; « temple A » de Prinias), se servant de leur existence comme l'un des signes visibles de l'émergence de la cité – nous y reviendrons dans la discussion. D'autre part, elle semble écarter un peu rapidement la possibilité d'un apport proche-oriental concernant le modèle de la cité, prétextant que sa région d'étude – pourtant en Crète orientale – était justement peu sujette à ces influences (en comparaison avec la côte N et S). Pourtant, auparavant, les conclusions de ses analyses semblaient indiquer tout le contraire, puisqu'elle montrait que le Mirabello avait de longue date absorbé des populations et des influences venues de l'Orient (voir, par exemple, p. 127, à propos des données funéraires : « la région qui borde la baie du Mirambello, que ses qualités physiques prédestinaient à la réception des courants étrangers »). D'ailleurs la bibliographie proposée par l'auteure sur la question est réduite à sa portion congrue, mais c'est sans doute en raison de son postulat (p. 176) qui ne prend pas en considération la possibilité d'un apport des cités phéniciennes ou de celles de l'Empire assyrien<sup>29</sup>. Plus loin, l'auteure montre que le « retard crétois » en ce qui concerne le développement de la *polis*, eu égard au reste de l'Égée (VIII<sup>e</sup> s. pour la Grèce continentale), tient sans doute plutôt d'une divergence d'ordre épistémologique (cf. 3.2. *infra*).

---

29. L'auteure ne pouvait pas connaître l'ouvrage de J. ZURBACH, *Les hommes, la terre et la dette en Grèce c. 1400 - c. 500 a.C.*, Bordeaux 2017, qui, p. 744, écrit : « Ainsi, il est plus qu'étonnant qu'on puisse parler d'origine du politique sans même mentionner les États et cités de l'Orient ancien, ou d'apparition de la cité sans parler des Étrusques ou de Carthage, qu'Aristote intégrait dans son étude des institutions ». La question d'un apport levantin se pose en des termes plus nets encore à Chypre, cf. TH. PETIT, « L'origine des cités-royaumes chypriotes et des royaumes d'Israël et de Juda », *Théologiques* 21/1, 2013, p. 23-49.

À propos de la singularité de la religion crétoise, l'auteure adopte une vision neuve et prometteuse, bien que non exempte d'ambiguïtés ; elle écrit : « [i]l semble ainsi que l'on puisse en fait parler avec Whitley d'un *panthéon crétois*, auquel correspond du reste un équipement culturel particulier : le temple à foyer représente en Crète la forme architecturale religieuse dominante, cependant que très peu d'autels à ciel ouvert sont connus, ce qui indique que les pratiques sacrificielles étaient elles aussi distinctes. La **religion poliade crétoise** de l'époque proto-archaïque était ainsi profondément empreinte d'une tradition culturelle associant la cité au passé lointain de l'île » (p. 177). Ce faisant, ces lignes sont cependant en curieuse contradiction avec ce qu'elle annonçait quelques pages auparavant, où elle affirmait qu'aux époques orientalisante et archaïque, « [s]ur le plan religieux, les **dieux olympiens** sont désormais officiellement et **sans équivoque** les résidents de temples établis dans les centres urbains » (p. 174)<sup>30</sup>.

Enfin, FGD énonce ce qui pour elle distingue les citoyens de Grèce continentale (à quelques exceptions près, comme Argos) des citoyens crétois : c'est qu'en Crète, au lieu de la promotion de l'individu qui cherche à se distinguer au sein de la masse citoyenne, « [i]l n'y a plus lieu de se distinguer puisque la citoyenneté garantit un statut d'exception qui ne risquera plus d'être défié » (p. 178). Autrement dit, dans cette vision, point de culture agonistique sur l'île, les citoyens s'effacent pour faire entendre une seule voix, celle de la *polis*, et ceci à plus forte raison que, d'après l'auteure, la cité crétoise repose sur une aristocratie héréditaire et non sur une élite en constante formation ; en somme, point de révolution sociale en Crète, mais au contraire une institutionnalisation des anciens clans.

En conclusion de son analyse, l'auteure souligne que les structures sociales de la *polis* se sont construites par l'institutionnalisation de groupes sociaux préexistants, en l'occurrence les clans se réclamant de mythiques ancêtres de la fin de l'Âge du bronze, au cours d'un long processus de formation qu'elle situe entre le XIV<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> s. (p. 180). C'est que pour FGD la formation de la cité en Crète n'est pas le reflet d'une révolution sociale, c'est tout le contraire, elle résulte d'un équilibre enfin atteint, après des siècles de recherches et de maturation. Elle rejette cependant la filiation avec l'organisation socio-politique palatiale complexe, thèse développée par S. Wallace et I. Morris. À la question, « pourquoi la *polis* ? », FGD répond par la volonté des groupes sociaux d'atteindre la stabilité (garantir la permanence du consensus auquel les clans étaient parvenus) plutôt que le pouvoir, mais, par là même, renonce à entrevoir la possibilité d'un modèle influencé de contacts avec le monde extérieur.

#### INVENTAIRE DES LIEUX ARCHÉOLOGIQUES

La deuxième partie du volume est consacrée au corpus des 117 « lieux archéologiques » identifiés dans la zone d'étude et de 12 « sites non cartographiés » (dans une 118<sup>e</sup> notice). Les lieux archéologiques sont présentés du NO au SE, et ce afin de ne pas désunir des regroupements

---

30. Les passages mis en gras sont de notre fait.

de sites cohérents. Si cette logique régionale est pleinement justifiée, elle ne facilite cependant pas la tâche du lecteur, qui aurait grandement bénéficié d'un index topographique alphabétique à la fin de l'ouvrage. Ce catalogue, globalement très complet<sup>31</sup> en ce qui concerne le cadre chronologique de cette étude, sera sans conteste un outil extrêmement utile pour les archéologues travaillant sur la région. Il n'est évidemment pas possible de commenter chacune des notices, qui sont le fruit d'un travail approfondi. Cependant, sans vouloir, en aucune façon, être exhaustif, il est possible de relever ici quelques points intéressants et/ou problématiques.

S'agissant du « temple » à foyer de l'ensellement sur le site de Dréros, l'auteure souligne à juste titre que la date de sa construction est incertaine. Elle rappelle, tout d'abord, que sa datation ne repose pas sur un argument de nature stratigraphique (p. 223), avant de préciser, ensuite, qu'il est difficile de déterminer à partir de quelle période cet édifice fut voué au culte d'une divinité olympienne. Et ceci, à plus forte raison que les trois statuettes découvertes à l'intérieur, datées de la fin du VIII<sup>e</sup> s., qui représenteraient la triade apollinienne, pourraient avoir été identifiées ainsi a posteriori. D'autant que, d'après l'auteure, avant l'époque archaïque, il n'y aurait pas d'attestation d'un culte des divinités olympiennes sur ce site (p. 224). Quant à l'agora de Dréros, les données récentes invitent à la considérer comme contemporaine de la citerne hellénistique, aménagée sur un sol vierge (fin du III<sup>e</sup> s. ou au tout début du II<sup>e</sup> s.). On comprend moins bien en revanche l'idée qu'elle développe d'une agora archaïque qui « tournerait le dos » au temple (p. 227, elle écrit de façon fautive « hellénistique » pour archaïque, ce qui complexifie encore son propos). En effet, FGD propose de restituer l'emplacement de l'agora archaïque sur la terrasse qu'est venue creuser la citerne construite à l'époque hellénistique (p. 227). Or, à notre avis, cette donnée, à savoir l'orientation du temple qui suit exactement le tracé des gradins de l'agora hellénistique (temple auquel on accédait par un accès monumental), invite à faire une toute autre hypothèse qui réviserait la chronologie même de l'édifice.

À propos de l'édifice de l'acropole Ouest de Dréros, l'auteure déduit les dimensions de son autel intérieur de manière fautive (elle propose une longueur d'1,20 m, tandis qu'à partir du plan, la longueur atteint les 2,50 m, c'est-à-dire plus du double). Est-ce parce que cela lui permet de soutenir de façon plus crédible la comparaison qu'elle propose avec la plateforme du sanctuaire à foyer (*Hearth Shrine*) d'Azoria, dont les dimensions seraient ainsi plus proches ? Or, si l'on voulait trouver un point de comparaison crédible à l'aménagement de Dréros, notamment en termes de dimensions, ce serait plutôt vers l'autel du *Communal Dining Building* d'Azoria (également baptisé « *andreion* ») qu'il faudrait chercher<sup>32</sup>. Rappelons qu'outre l'hypothèse d'un temple d'un sanctuaire suburbain, celle d'un bâtiment

---

31. Quelques notices sont cependant lacunaires : à titre d'exemple, pour le Mt Oxa, notons l'absence remarquable de la mention de graffiti et d'inscriptions sur le site ; de même, pour avoir connaissance de l'existence d'une pierre à cupules associée au Bâtiment A-B, le plus vaste du site de Vronda-Kavousi, il faut attendre de lire la fiche d'Azoria (18 pages plus loin) où il est question des « *kernoi* » des gradins du *Monumental Civic Building*.

32. L'analogie n'a pas échappé à D.C Haggis qui rapproche l'autel du *Communal Dining Building* d'Azoria à la structure drérienne, cf. D.C. HAGGIS, *et al.*, « Excavations in the Archaic Civic Buildings at Azoria in 2005-2006 », *Hesperia* 80, 2011, p. 13 ; *id.*, « Excavations at Azoria, 2002 », *Hesperia* 73, 2004, p. 389-390.



à fonction civique a également été proposée pour ce bâtiment drérien<sup>33</sup>. Il reste à déplorer que la description très à jour des vestiges ne soit malheureusement pas illustrée d'un plan récent : l'auteure parle d'une agora qui « se présente aujourd'hui comme un vaste ensemble monumental en forme de gamma », mais livre l'état d'un plan où les deux retours d'angles sont pourtant nettement visibles<sup>34</sup>.

Dans la description du bâtiment cultuel (*Cult Building*) archaïque d'Azoria (p. 405), on relève une confusion dans le titre entre les espaces B2400/B2500 et B2000/2100 ; de surcroît, dans sa description, alors qu'elle décrit la pièce principale de cet édifice cultuel, les nos afférents (B2000/2100) ne seront jamais mentionnés. Plus anecdotique, des tableaux récapitulatifs listent une série d'objets anciens qui ont été réemployés dans des contextes plus récents (Tableau 110.1), tandis qu'un autre fait de même avec les objets importés (Tableau 110.2). Si la démarche est en soi intéressante, ces tableaux ne sont ni traités ni analysés ensuite et arrivent un peu abruptement dans la description (p. 407, 409). Ainsi, les rubriques « Objets recyclés » et « Contexte de recyclage » du premier tableau gagneraient sans doute à être définies ou explicitées. De même, les rubriques « espaces civiques » et « espaces cultuels » semblent indiquer que ces espaces pourraient se penser comme exclusifs l'un de l'autre, ce qui dans le contexte de la Crète (proto-)archaïque est loin d'être une distinction toujours pertinente.

## 2. – APPRÉCIATION D'ENSEMBLE

D'une façon générale, l'ouvrage se lit bien ; il faut dire que l'auteure a le sens de la formule. Il est cependant regrettable que la qualité de la monographie pâtisse de nombreuses coquilles qu'une relecture finale aurait pu éviter. Quelques remarques sur l'introduction : celle-ci est rapide et comporte des rubriques très abrégées, des problématiques à peine ouvertes pour être immédiatement refermées. Des paragraphes entiers apparaissent sans une note (c'est le cas par exemple, p. 22, à propos de l'emplacement stratégique de la Crète en Méditerranée orientale). Parmi ces lacunes, il est à déplorer de façon notoire l'absence de pistes bibliographiques pour le VII<sup>e</sup> s., pourtant un jalon crucial dans le cadre chronologique de cette enquête<sup>35</sup>. On remarque, par ailleurs, tout au long du livre, l'emploi d'anglicismes (« curateur » pour *conservateur*, p. 250, 261), parfois problématiques : dans la Table 13 (p. 116), il est partout question, de façon générique, de « piliers », sans doute en raison de la terminologie anglo-saxonne de « pillar » qui renvoie indistinctement au mot *colonne* ou *pilier* ; de la même façon, p. 405, « base de pilier » est utilisé pour désigner ce qui pourrait tout à fait avoir été une base de colonne. En l'éventuelle absence d'élément discriminant permettant de trancher en faveur d'un pilier ou d'une colonne, la formule *base de support vertical* aurait été plus adaptée. On relève en outre des traductions approximatives : p. 404, il est question de

33. Voir infra n. 43.

34. De la même façon, il est dommage que le plan de Lato soit à peine lisible.

35. À titre d'exemple l'auteure aurait pu citer : R. ÉTIENNE dir., *La Méditerranée au VII<sup>e</sup> siècle. Essais d'analyses archéologiques*, Paris 2010.

« moût de raisin », alors que dans la publication originelle il s'agit de « *grapes* » ; de même, à la suite, plutôt qu'à des « graines », la publication fait évidemment référence à des céréales ; enfin, la traduction de « carbonized plant material » en « plantes varié[e]s » laisse également songeur<sup>36</sup>. De plus, une relecture finale aurait pu éviter que certaines références mentionnées en note de bas de page ne se retrouvent pas dans la bibliographie finale. Par exemple : dans la note 721, l'auteure cite PERLMAN 1992, 2002b, 2004b, 2005, or PERLMAN 1992 et 2002b ne se trouvent pas en bibliographie et PERLMAN 2005 renvoie à un article dans HANSEN 2005, qui ne se trouve pas non plus en bibliographie. Parfois, c'est la date de parution fournie qui est approximative : la monographie de D. Lefèvre-Novaro apparaît en note et en bibliographie comme étant de 2015 (et parfois de 2015a, référence qui ne trouve aucune correspondance dans la bibliographie), alors que la date de parution est 2014. C'est pour le moins gênant pour le lecteur et bien dommage étant donné qu'il est évident que l'auteure possède une connaissance exhaustive de la bibliographie afférente à son sujet.

Il faut souligner l'important dossier iconographique (cartes, photographies, plans, dessins) qui est un point fort du volume, en particulier dans sa partie catalogue. On louera particulièrement les photos de paysage illustrant chacun des *lieux*, montrant par là-même la connaissance intime de l'auteure du terrain crétois. Quelques remarques, néanmoins, peuvent être faites. D'une fiche à l'autre, certaines rubriques (« Phases d'occupation », « Type d'occupation et structures ou espaces remarquables », « Superficie ») ne se suivent pas dans le même ordre. De plus, d'ordinaire prudente et réservée, avec une méthodologie rigoureuse, l'auteure est cependant encline dans ses notices à l'emploi d'une terminologie interprétative, qu'elle ne définit pas, avant même que les faits soient démontrés (si tant est qu'ils soient démontrables). En fait, elle a tendance à conserver les termes des premières publications et à les prendre pour acquis, comme le montre l'absence de guillemets : ainsi, des foyers sont nommés *eschara* (ex. p. 117), sans que l'auteure définisse ce qu'elle entend par là, tandis que plus loin il est question de *bothros* (également p. 405), de *naos* et d'*omphalos* (p. 360). Il s'agit de terminologies immédiatement interprétatives, aux multiples sous-entendus de nature culturelle (souvent anachroniques), qu'il convient à tout le moins de définir, et au mieux d'éviter pour s'en tenir à une stricte description des vestiges. Du reste, l'emploi de certains termes peut surprendre : ainsi, p. 404, à propos de « l'autel de sol » du *Communal Dining Building* d'Azoria, il est question d'« orthostate[s] » divisant la structure en trois parties, ce qui en architecture grecque et romaine désigne tout autre chose – à moins de voir là un grécisme (?).

Les cartes dont il était attendu qu'elles soient l'un des points forts de l'ouvrage portant sur des questions de territoire sont décevantes d'un point de vue formel. Au nombre de 11, regroupées en fin d'ouvrage, à la suite de la deuxième partie, elles sont difficilement lisibles, tout à la fois en raison de leur taille (mais également de la taille des polices choisies) et du choix aléatoire des données qui y sont reportées (par exemple l'indication des « dépôts alluviaux »

---

36. D.C. HAGGIS, M.S. MOOK, « Excavations in the Archaic Civic Buildings at Azoria in 2005-2006 », *Hesperia* 80, 2011, p. 11.

ne se retrouve pas d'une carte à l'autre, au fil des séquences chronologique). Ces cartes sont également malcommodes : sur chacune, les *lieux archéologiques* sont désignés par le numéro qui leur est donné dans le catalogue et le lecteur devra se reporter à chaque fois à une annexe (p. 459-460) pour connaître le toponyme qui y correspond. En outre, en légende, au-dessous de chaque carte, apparaissent des hypsométries dont la complexité les rend absconses : 32 champs en tout, comportant 7 chiffres après la virgule (!). Il eut été préférable pour le lecteur de reporter la légende des numéros des « lieux archéologiques » sous chaque carte, plutôt que d'abondants et complexes champs d'hypsométries, au fond, peu nécessaires et d'une précision qui ne perdrait rien à être simplifiée (par exemple sous la forme d'une échelle synthétique). Par voie de conséquence, les rubriques se rapportant aux données archéologiques se retrouvent ainsi noyées dans une masse d'informations strictement cartographiques, à la précision inutile. On note également une étonnante absence d'uniformisation des cartes. Le fond de carte n'est pas traité de la même manière d'une carte à l'autre : on trouve sur certaines une ligne de côte, sur d'autres non ; la même irrégularité vaut pour les lignes indiquant les courbes de niveaux, parfois présentes, parfois absentes. Plus anecdotique, on retrouve la même irrégularité dans la représentation de l'échelle de chacune des cartes ; de même, pour le Nord géographique dont la taille varie du simple au double. Enfin, les légendes ne sont pas reportées au même endroit d'une carte à l'autre (parfois placées dans le champ de la carte, parfois en dessous, à gauche, ou bien encore à droite des hypsométries) ; au reste, les rubriques n'apparaissent pas toujours dans le même ordre (voir par exemple cartes 8 et 9 pour les habitats de classe 1 et 2). Par ailleurs, pour une étude de topographie micro-régionale, il est à déplorer qu'il n'y ait pas des cartes à une échelle plus réduite que celle du Mirabello dans son ensemble. Ainsi, il aurait été fort bienvenu d'avoir des cartes des différents *pays* étudiés, ce qui aurait permis au lecteur – y compris averti – de mieux appréhender la topographie et la localisation de chacun des *lieux archéologiques*<sup>37</sup>. Par-dessus tout, bien que l'auteure ait annoncé en introduction (p. 32) que les cartes ont été produites à l'aide d'un SIG conçu pour cette étude, cela n'apparaît en aucune façon.

---

37. Ainsi, parmi d'autres exemples, p. 429, pour illustrer la situation topographique du lieu archéologique 112, elle utilise une carte de la région provenant de la publication de la prospection de Kavousi, mais la légende de la figure n'indique pas les noms des sites, qui sont représentés par des n<sup>os</sup>, de sorte que le lecteur doit se reporter à la rubrique « localisation » en début de la notice 112 pour avoir l'indication que le site n°82 de la carte en question est celui discuté.

## 3. – DISCUSSION

## 3.1. – DES SANCTUAIRES À BANQUETTE AUX TEMPLES À FOYER ?

*Des sanctuaires incorporés aux sanctuaires à banquette*

S'agissant des édifices culturels, le modèle évolutif (sic) que propose l'auteure (p. 104 s.) n'est pas simple à suivre : il y aurait d'un côté des *sanctuaires incorporés* au MRIII A2-B, de l'autre, les premiers *sanctuaires à banquette* au MRIII B (se standardisant véritablement au MRIII C), tandis qu'existeraient au MRIII A-B des sanctuaires présentant le matériel d'ordinaire associé aux « déesses aux bras levés », mais dans lesquels ces statuettes sont absentes. En finalité, ces figurines présentes à partir de la fin du MRIII B, puis de manière systématique au MRIII C, auraient été introduites à un moment où ces espaces seraient devenus communautaires ; elles constitueraient des offrandes votives associées à un jeu de vaisselle rituelle, en tant que représentations emblématiques de leurs dédicants, à savoir « un important groupe familial multi-générationnel et co-résidentiel » (p. 108-109). Pour étayer son hypothèse qui consiste à voir dans ces figurines une « offrande emblématique d'un groupe social de type famille » l'auteure invoque la célèbre « maquette d'Archanès » qui donne à voir la représentation d'une figurine aux bras levés au centre d'un espace architectural. Or, dans ce contexte précis, la posture de la statuette a tout d'une scène d'épiphanie divine, comme aux époques précédentes (MM), ce que n'ignore pas l'auteure, mais elle écarte cette lecture en s'appuyant sur l'idée qu'il faudrait plutôt y voir « une expression conventionnelle du religieux », et que « le sens précis de ces anciens emblèmes culturels avait été perdu » (p. 107). Cela reste à démontrer. Si la théorie inédite développée par l'auteure d'offrandes votives emblématiques des différents groupes constitutifs d'une communauté est séduisante et novatrice, il faut bien dire qu'elle repose sur des hypothèses marginales. D'ailleurs, on voit mal comment ces figurines pourraient *représenter* différents groupes familiaux alors qu'elles sont dans l'ensemble largement indistinctes les unes des autres par leurs attributs. Et, quand bien même l'on admettrait que ces figurines appartiendraient à différents groupes familiaux – hypothèse à ne pas écarter trop vite –, à notre avis, rien n'interdit de les penser comme des représentations de la divinité, plutôt que comme figure archétypale du groupe de dédicants<sup>38</sup>.

*Des sanctuaires à banquette aux temples à foyer*

Étant donné que les sanctuaires à banquette et leurs statuettes caractéristiques ne semblent pas avoir survécu au-delà du MRIII C, à la suite, l'auteure consacre un développement aux temples à foyer du Mirabello (« La disparition des sanctuaires à banquette et des statuettes aux bras levés et la genèse des temples à foyer », p. 110-117). La filiation entre les premiers édifices et les seconds est rejetée par l'auteure qui souligne qu'une *tradition culturelle* (remploi ou

---

38. Pour une reprise sur ces figurines, voir la récente synthèse de TH. ELIOPOULOS, « The 'Minoan Goddess with Upraised Arms' today » dans G. VAVOURANAKIS *et al.* éds., *Popular Religion and Ritual in Prehistoric and Ancient Greece and the Eastern Mediterranean*, Oxford 2018, p. 85-95.

usage d'éléments architecturaux ou mobiliers) n'implique pas une *continuité culturelle*, quand bien même la fréquentation de certains lieux culturels attestent une fréquentation continue entre l'Âge du bronze et l'Âge du fer (p. 111). En somme, les pratiques religieuses de la période PG seraient inédites. Pour l'auteure, la destination culturelle de ces édifices ne fait aucun doute ; en cela, elle suit la thèse telle qu'exprimée notamment par M. Prent, suivie par N. Kourou, qui veut que les *temples à foyer* aient suivi le déclin des *sanctuaires à banquettes*, malgré la rareté, voire l'absence notoire, d'objets votifs ou de figure divine au sein de ces « temples »<sup>39</sup>. Par ailleurs, pour FGD, le fait que les édifices de la première catégorie puissent être tout à la fois urbains, suburbains ou extra-urbains ne semble poser aucun problème (alors que cet élément inviterait à plus de prudence quant à une identification générique) et elle les érige d'emblée au rang de temples, dès le VII<sup>e</sup> s.<sup>40</sup> Elle concède, toutefois, qu'il est difficile de déterminer à partir de quand ils ont effectivement servi de lieu de culte à une divinité polyade, avant de rappeler à quel point le traitement de ces édifices, notamment la question de leur genèse, appelle une reprise.

De façon un peu abrupte, l'auteure fait intervenir dans cette discussion des « demeures de chefs »<sup>41</sup>, et de ce fait revient en arrière en terme de chronologie pour replonger le lecteur – mais sans l'en avertir – dans la période du MRIIC avec des exemples bien connus (complexe architectural A-B de Vronda et celui de Vassiliki Kephala) pourvus de foyer, et – de façon curieuse – avec d'autres dépourvus de foyer (bâtiment U16-17 de Vrokastro, bâtiment 38-27-27S de Kastro Kavousi), pour finalement avancer l'idée – du reste, fort intéressante – que ces espaces – à tout le moins dans la situation du complexe A-B de Vronda – semblent n'avoir été ni des résidences, ni des lieux de culte (p. 113). Effectivement, dans l'habitat de Vronda, si l'on veut identifier un lieu de culte, nul besoin d'aller chercher du côté du bâtiment A-B, étant donné qu'un sanctuaire à banquettes (bâtiment G) est attesté non loin de là. Si le lecteur arrive à suivre l'auteure quand, à la suite de M. Prent<sup>42</sup>, elle considère le complexe de Vassiliki Kephala comme un « chaînon manquant » entre les sanctuaires à banquettes du MRIIC et les temples à foyer des VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s., on la suit moins lorsqu'elle précise que ce complexe architectural ferait figure de transition entre les *pièces culturelles incorporées dans des bâtiments à fonction communautaire* (MRIII A2-B) et les *sanctuaires publics indépendants* du

---

39. Cf. N. KOUROU, « Mieke Prent, Cretan Sanctuaries and Cults. Continuity and Change from Late Minoan III C to the Archaic Period, (Religions in the Graeco-Roman World, 154) Leiden: Brill, 2005 », *Bryn Mawr Classical Review* 2005.09.60 : « A major development in this phase is correctly recognized to be the rise of a new sanctuary form, "the hearth temple", which consists of one or three rooms in linear arrangement and contains a hearth in the main room. Following the decline of the by then popular bench sanctuary, the hearth temple gradually becomes the most common form of urban sanctuary in Crete ».

40. « On conviendra donc qu'à partir du VII<sup>e</sup> s., on peut parler de temples grecs à propos de ces édifices, dont le plan n'est toutefois pas péripète » (p. 111).

41. Cf. A. MAZARAKIS AINIAN, *From Rulers' Dwellings to Temples: Architecture, Religion and Society in Early Iron Age Greece (1100-700 BC.)*, Jonsered 1997.

42. M. PRENT, *Cretan Sanctuaries and Cult. Continuity and Change from Late Minoan III C to the Archaic Period (Religions in the Graeco-Roman World 154)*, Leyde-Boston 2005.

MRIIC. L'hypothèse est certes séduisante, mais le bâtiment en question date du MRIIC-PG, il est donc postérieur à certains sanctuaires à banquettes indépendants, comme celui de Vronda, par exemple, ce qui rend l'hypothèse plus que fragile, voire même caduque. Seule l'hypothèse de Prent semble permise. Au passage, la notion de caractère *public* ou *semi-public* appliquée aux édifices culturels n'est jamais explicitée bien que couramment employée (p. 114).

Il reste que la manière dont sont invoqués ces différents contextes archéologiques est confuse. À présenter tout à la fois « demeures de chefs », avec et sans foyer, un complexe combinant sanctuaire et résidence, tout en faisant référence à des *sanctuaires incorporés à des résidences*, sans toutefois les décrire (seuls des n<sup>os</sup> renvoyant aux fiches du catalogue sont signalés), et à des sanctuaires à banquettes indépendants, le lecteur – même averti – a bien du mal à s'y retrouver. On retiendra que FGD insiste (1) sur l'absence d'indices liés à des repas rituels ou à des sacrifices dans les *sanctuaires* cités, (2) cependant que les vastes salles de réception à foyer central des grandes résidences MRIIC seraient des prédécesseurs plus convaincants des temples à foyer géométriques, bien que n'en ayant pas la paternité exclusive, (3) car elle souligne enfin que la fonction rituelle liée à ces repas communs se retrouve également dans des espaces à l'air libre, notamment au sommet d'habitats. Or, à notre avis, le premier point pourrait refléter plutôt un biais de la recherche, d'autant que, comme le dit l'auteure elle-même, l'une des fonctions premières de ces sanctuaires semble avoir été de servir de lieu de stockage de denrées. Quoi qu'il en soit, si l'on revient au propos principal, celui des temples à foyer géométriques, FGD conclut que les « demeures de chefs » n'en auraient pas la paternité exclusive ; elle note que les foyers des sanctuaires à banquettes diffèrent par leur forme et par leur fonction de ceux des temples à foyer géométriques (cheminement surprenant étant donné que nombre de ces sanctuaires à banquettes ne sont de toute façon pas pourvus de foyer).

Comme l'entrevoit l'auteure, l'analyse des temples à foyer du Mirabello est problématique, tout à la fois pour des raisons d'identifications débattues (le temple à foyer de l'ensellement de Dréros est-il le *Pythion* ou le *Delphinion* de la cité ?), que d'attribution divine indéterminée (ainsi pour le bâtiment à foyer de l'acropole Ouest de Dréros ou l'édifice culturel au sommet d'Azoria), voire d'absence : « Il est enfin remarquable que le Kastro n'ait à ce jour livré aucun édifice culturel géométrique que l'on puisse comparer aux exemples de Dréros, d'Azoria », p. 115. Pour ce dernier exemple de Kastro, elle reconnaît un candidat potentiel dans le bâtiment 38-27-27S, mais l'absence de traces d'un foyer ou de mobilier culturel engageant l'auteure à ne pas l'inclure dans son analyse. Cependant, le fait que ces comparaisons sont problématiques également pour des raisons de chronologie semble laissé de côté. À Dréros, rien ne permet d'être assuré que l'édifice situé dans l'ensellement était déjà un temple aux VIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s., la même chose vaut pour l'édifice du sommet de l'acropole Ouest qui ne remonte pas avant le milieu du VII<sup>e</sup> s.<sup>43</sup> ; à Azoria, le *Hearth Shrine* date des VI/V<sup>e</sup> s. (alors que l'auteure

---

43. L'identification de cet édifice comme un temple ne fait, en outre, pas l'unanimité chez les spécialistes, notamment en raison de la présence de panoplies guerrières. Si l'on sait bien qu'outre les *andreia* les armes pouvaient également être associées à des temples en tant qu'offrandes (cf. G. AVERSA, M.C. MONACO, « Όαξος. Νέα στοιχεία και παρατηρήσεις για τις Ιταλικές ανασκαφές του 1899 » dans *Πεπραγμένα Θ' Διεθνούς Κρητολογικού*



le date des VII<sup>e</sup>/VI<sup>e</sup> s., cf. Table 13) et aucune divinité du panthéon grec ne peut clairement lui être associée – en outre, il n'est peut-être pas anodin que l'inventeur de cet édifice ait réservé l'appellation de *temple* à un autre monument du site ; à Sta Lénika outre le fait qu'il s'agisse d'un exemple extra-urbain, le foyer n'est pas situé à l'intérieur d'une pièce<sup>44</sup>. En somme, des exemples problématiques et disparates, ce qui explique sans doute, de l'aveu de l'auteure, qu'« au bout du compte, on peine à trouver des éléments réellement concordants » (p. 117). C'est à ce stade que FGD entrevoit de façon lucide que beaucoup de projections ont été faites sur ces vestiges des VIII<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s. (temples, *andreia*, *prytaneia*), alors qu'en réalité il est bien difficile de déterminer à partir de quelle date ces édifices peuvent véritablement être considérés comme des temples voués à des divinités du panthéon grec (p. 117). Elle souligne toutefois un dénominateur commun à l'ensemble de ces « temples à foyer » : l'importance d'un lien entretenu avec le passé au sein de ces édifices, ce qui constitue une idée neuve.

Mais en finalité, dans ses conclusions, et ce, malgré les réserves qu'elle avait évoquées, l'auteure semble bel et bien mettre sanctuaires à banquettes du MRIIC et temples à foyer géométriques sur le même plan : occupant « une position distinctive au sein de l'habitat », ils combinerait « des fonctions religieuses, socio-politiques et économiques » ; la différence tiendrait surtout au fait que le culte qui y serait appliqué ne serait pas le même (p. 114) ; en effet, les temples à foyer géométriques auraient eu un usage inédit pour un « culte nouveau », bien que fusionnant (sic) des caractéristiques formelles et fonctionnelles de modèles existants (p. 115).

### 3.2 – LA DATE DE L'APPARITION DE LA *POLIS* (EN CRÈTE) : UN PROBLÈME ÉPISTÉMOLOGIQUE ?

#### *Données du problème*

Dès le début de l'ouvrage se pose d'emblée la question de la date d'apparition de la cité-État en Crète. Cette « Renaissance », couplée à la réapparition de l'écriture, sous la forme nouvelle de l'alphabet grec, appelle toutefois deux points cruciaux : d'une part, cette apparition n'a pas lieu partout en même temps sur l'île (en particulier entre la Crète orientale et la partie centrale de l'île), d'autre part, la forme que peut prendre ce nouveau modèle politique est plurielle (y compris dans la même région). On décèle en filigrane le problème qui consiste à appliquer un modèle étayé ailleurs (dans le monde grec) et qui fait remonter l'apparition de la *polis* sur l'île au VIII<sup>e</sup> s., alors que les données à disposition du chercheur ne l'y autorise que pour la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s., essentiellement sur la base de datations paléographiques.

---

*Συνεδρίου (Ελούντα 1- 6 Οκτωβρίου, 2001)*, Ηράκλιον 2006, A5, en particulier p. 49), et que seule la nature des dédicaces peut permettre de déterminer si l'on est dans le registre de l'offrande à la divinité ou de la prise de butin (cf. D. VIVIERS, « La cité de Dattalla et l'expansion territoriale de Lyktos en Crète centrale », *BCH* 118, 1994, p. 248), d'après M. Prent (2005, *op. cit.*, p. 385-386), en Crète, la pratique d'offrir des armes dans les sanctuaires s'avère moins fréquente et à tout le moins différente de la situation de Grèce continentale. Pour l'interprétation qui consiste à ne pas voir dans ces armures crétoises des offrandes votives, cf. P. PERLMAN, « Of battle, booty, and (citizen) women: A «New» Inscription from Archaic Axos, Crete », *Hesperia* 79, 2010, p. 101.

44. À noter qu'à quelques pages d'écart l'auteure fait référence à ce sanctuaire, il est vrai, à la datation fort discutée, comme étant tantôt PG (p. 122), G (p. 123) ou A (p. 115).

Nous ne reprendrons pas ici l'abondante bibliographie sur la question<sup>45</sup> ; nous mentionnerons simplement en Crète l'existence de partisans d'une datation haute (VIII<sup>e</sup> s.)<sup>46</sup> et d'une datation basse (VII<sup>e</sup> s.)<sup>47</sup>, qui est aussi celle de l'auteure. C'est cette apparente division dans l'état de la recherche qui explique la critique que fait N. Kourou à l'encontre du livre de FGD<sup>48</sup>. Cette dernière, reproche à l'auteure d'avoir évacué l'hypothèse que la *polis* de Cnossos puisse être antérieure à la période comprise entre le milieu et la fin du VII<sup>e</sup> s., date proposée par l'auteure pour la Crète centrale, tandis qu'elle-même placerait son existence bien avant le VIII<sup>e</sup> s. – en tous cas, de façon certaine pour la fin du VIII<sup>e</sup> s. La critique ne fait en réalité que rejouer le problème d'ordre épistémologique rappelé par l'auteure dans ces mêmes pages (« Le retard crétois ? »), né de la confusion entre émergence de la cité, c'est-à-dire la formation d'un État, et processus d'urbanisation, comme le *synœcisme*<sup>49</sup>. Il reste indéniable que, dans la sous-partie en question (« L'émergence de la *polis* en Crète », p. 175-176), le thème de la naissance de la cité de Cnossos est évoqué indirectement, de façon très rapide, sans au moins donner la bibliographie afférente, à l'instar de l'ensemble des autres sites invoqués dont les références sont réduites à leur portion congrue<sup>50</sup>.

*Une étude régionale dont les conclusions tendent à être généralisées à l'ensemble de la Crète*

Si l'on aurait reproché à l'auteure de ne pas avoir tenté de replacer son étude régionale dans le contexte général de l'île, la sous-partie consacrée à « L'émergence de la *polis* en Crète » est plutôt problématique. La première à l'avoir relevé est N. Kourou dans son compte rendu, donnant à cette occasion l'une des critiques les plus acerbes à l'égard de l'ouvrage : « in spite of her recurrent assertion of Cretan regionalism and cultural diversity on the island, she goes on expanding this conclusion for the entire Crete, including Knossos »<sup>51</sup>. Et, en effet, le (trop) rapide tour d'horizon brossé par FGD sur l'émergence de la *polis* à l'échelle de la Crète toute entière (soit 35 lignes) tend à gommer les disparités d'une région à l'autre, pour donner une synthèse qui, en bien des points, est erronée d'avoir cherché à faire une généralité de contextes

45. Nous renvoyons le lecteur à l'opus de M.H. HANSEN, *Polis et cité-État : un concept antique et son équivalent moderne*, Paris 2004<sup>2</sup>, ainsi qu'aux autres volumes issus des investigations du Copenhagen Polis Center.

46. Cf., par exemple, D. LEFÈVRE-NOVARO, « Les débuts de la *polis* (l'exemple de Phaistos - Crète) », *Ktèma* 32, 2007, p. 467-495, qui considère que la *polis* de Phaistos remonte aux dernières décennies du VIII<sup>e</sup> s., tandis que le processus de formation pourrait déjà avoir été entamé au milieu du IX<sup>e</sup> s.

47. Voir, par exemple, L.V. WATROUS, *et al.*, 2004, *op. cit.*, p. 339-341.

48. N. KOUROU 2005, *op. cit.*, p. 440.

49. Sur cette distinction, un premier jalon avait été posé, dès les années 1990, par I. Morris, qui avait proposé de distinguer « *city* » et « *state* », cf. I. MORRIS, « The Early Polis as City and State » dans J. RICH, A. WALLACE-HADRILL édés., *City and Country in the Ancient World*, Londres 1991, p. 25-58.

50. Depuis, la bibliographie à propos de l'apparition de la *polis* à Cnossos, s'est enrichie : A. KOTSONAS *et al.*, « Early Iron Age Knossos: An overview from the Knossos Urban Landscape Project (KULP) » dans *Πεπραγμένα ΙΑ Διεθνούς Κρητολογικού Συνεδρίου (Πέθυμο, 21-27 Οκτωβρίου 2011)*, A2.1, Réthymnon 2018, p. 61-77 ; A. KOTSONAS, « Early Iron Age Knossos and the development of the city of the historical period » dans *Proceedings of the 12th International Congress of Cretan Studies* (Heraklion, 21-25 September 2016), 2019, p. 2-13.

51. N. KOUROU 2005, *op. cit.*, p. 440.

pluriels. Sans entrer dans le détail, certains contextes cités comme indices d'émergence de la cité à la fin du VII<sup>e</sup> s. sont à l'évidence mal connus, du moins colorés d'interprétation datées, voire, pour certaines, dépassées. À titre d'exemple, il est désormais erroné de faire remonter le temple de Rhéa/Léto de Phaistos à la fin du VII<sup>e</sup> s. – d'ailleurs rien ne permet d'affirmer qu'il ait été un temple avant l'époque hellénistique<sup>52</sup> ; de la même façon, l'identification du pseudo « temple A » de Prinias, dans la catégorie *temple*, invite également sans doute à plus de prudence<sup>53</sup> ; enfin, s'il y a bien un sanctuaire sur l'acropole de Gortyne à cette date, l'existence d'un temple est également sujette à caution<sup>54</sup>.

Pour finir, si dans ce passage le caractère déterminant des édifices à foyer central est, à juste titre, mis en avant, comme c'est le cas à plusieurs reprises dans l'ouvrage, l'auteure cède à la tentation d'en faire un modèle linéaire, contrairement à son analyse de la cité dont elle montre bien le caractère polymorphe et non synchronique – à tout le moins à l'échelle du Mirabello. Autrement dit, l'auteure plus prudente lorsqu'il s'agit de la naissance de la cité dans sa région d'étude semble plus encline à des généralisations concernant les édifices à foyer central, alors que, là également, la situation est loin d'être synchronique et de répondre à un modèle linéaire et unique, et qu'en l'état de la recherche il y a peut-être plus de particularismes que de similitudes.

## CONCLUSION

Malgré les problèmes soulignés dans ce compte rendu, il faut saluer en cet ouvrage une brillante synthèse sur l'occupation du Mirabello pour une période difficile à appréhender. Il faut féliciter l'auteure de s'être attelée à un sujet particulièrement ardu. Dans une région par endroits encore mal étudiée (alors que certaines zones ont au contraire fait l'objet de prospections systématiques), elle s'est intéressée à une période charnière de l'histoire crétoise, la transition

52. Cf. F. IANNONE, « Il cd. tempio di Rhea a Festòs: nuove riflessioni sulle strutture e sulla documentazione degli scavi » dans A. PONTRANDOLFO, M. SCAFURO éd., *Dialoghi sull'Archeologia della Magna Grecia e del Mediterraneo (Atti del I Convegno Internazionale di Studi, Paestum 7-9 settembre 2016)*, Paestum 2017, p. 1321-1329 ; F. IANNONE, « The so-called Temple of Rhea at Phaistos: New Reflections on the Structure and Excavation Documents » dans *AEK 4* (Rethymno, November 24-27<sup>th</sup> 2016) à paraître.

53. Cf. R. KOEHL, « The Villas at Ayia Triada and Nirou Chani and the Origin of the Cretan andreion » dans R. HÄGG, N. MARINATOS éd., *The Function of the Minoan Villa (Proceedings of the Eighth International Symposium at the Swedish Institute in Athens, 6-8 June 1992)*, Stockholm 1997, p. 137-150 ; J.B. CARTER, « Thiasos and Marzeah. Ancestor cult in the age of Homer » dans S. LANGDON éd., *New Light on a Dark Age. Exploring the Culture of Geometric Greece*, Londres 1997, p. 86-91 ; M. PRENT 2005, *op. cit.*, p. 465 ; A. PAUTASSO, « Prinias. Une cité crétoise de l'Âge du Fer et son histoire » dans FL. GAIGNEROT-DRIESEN, J. DRIESEN éd., *Cretan Cities: Formation and Transformation* Louvain-la-Neuve 2014, p. 70, écrivait : « Temple A, édifice dont l'identification est, comme on le sait, très discutée ». Mentionnons, enfin, une récente contribution au débat, que l'auteure ne pouvait pas connaître : J. LAMAZE, « Un temple trop beau pour être vrai ? Retour sur le « Temple A » de Prinias (Crète) », *RA*, 2019.2, p. 341-374.

54. Cf. E. SANTANIELLO, « Gortyn in the Dark Age: a new interpretation of the evidence from the Haghios Ioannis hill » dans A. MAZARAKIS-AINIAN éd., *The Dark Ages revisited*, Volos 2011, p. 505.

entre la fin de l'Âge du bronze et le début de l'Âge du fer, des premières communautés aux cités-États, touchant à une multitude de thèmes (société, religion, politique, etc.), dont certains très épineux. Il faut reconnaître la difficulté qu'il y a à faire une synthèse sur des sites comportant des édifices parfois mal datés, dont l'identification reste encore incertaine et objets de multiples projections anachroniques pour une période où, pour une large part, les sources textuelles font défaut. C'est un travail stimulant, qui ouvre un grand nombre de pistes de recherche. L'un des points forts de FGD est d'avoir su avoir tant de cohérence dans ses choix d'enquêtes et d'études de terrain, à savoir, de longue date, placer la focale de ses recherches sur une région donnée de la Crète. C'est donc là l'aboutissement d'un travail mûrement réfléchi, concentré à une échelle micro-régionale de l'île. Nul doute que cet ouvrage fera date dans les études crétoises et sera un outil – autant pour sa partie synthèse que pour sa partie catalogue – pour les étudiants comme pour les archéologues spécialistes de la Crète orientale. Nous appelons de nos vœux que de telles études régionales se multiplient afin d'approfondir notre connaissance de l'archéologie crétoise et de permettre, à terme, des comparaisons régionales pour cette île si vaste qu'elle en aurait presque l'échelle d'un continent.